

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21 mars 2018 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 14/03/2018

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Fronsac				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET		Monsieur GALINEAU	
Monsieur COMBILLET	Ex	Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD	Ex	Madame LE DUIGOU	X
Monsieur BESSON	Ex	Madame PEYREFITTE		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur GANDRE	Ex	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	X	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER		Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET	X	CDC du Pays de St Aulaye			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	Ex	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur COSNARD		Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON	Ex	Monsieur REIS-FILIFE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur FOULHOUX	X	Monsieur DARQUEST		Monsieur RENARD (V/Pdt)	Ex	Monsieur QUERION	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOULAN		Madame GRACIA	
Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE		Monsieur HAPPERT		Monsieur JAUBLEAU	
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Monsieur BLAIN	X	Monsieur SAINQUANTIN	
CDC du Cubzaguais							
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		CDC du Canton de Blaye			
Madame MONSEIGNE	X	Madame LARRIEU		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur RAYNAL		Madame COUPAUD		Madame GOUTTE		Monsieur MOURLOT	
Monsieur GRANCHERE	X	Madame GUINAUDIE		Monsieur ARRIVE	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur ARNAUD	Ex	Monsieur MERCADIER		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur ARNAUDIN	
Monsieur FAMEL		Monsieur TABONE		Monsieur CARREAU	Ex	Monsieur IMBERT	
Monsieur JOLY	X	Monsieur MIEYEVILLE	X	Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur FRAPPE	

Accusé de réception en préfecture
033-253506617-20180321-2018-05-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET	

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur GANDRE, Délégué de la Communauté de Communes de l'Estuaire a donné procuration à Monsieur BAILAN, Délégué de la Communauté de Communes de l'Estuaire
Monsieur CARREAU, Délégué de la Communauté de Communes du Canton de Blaye a donné procuration à Monsieur LORIAUD, Vice-Président du SMICVAL et Délégué de la Communauté de Communes du Canton de Blaye

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Madame HARDY, Conseillère Départementale de la Gironde (canton de Libourne)
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde (canton de Fronsac)

Invité présent :

Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018, 31 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180321-2018-05-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018

DELIBERATION N° 2018-05**Objet : Affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement du budget principal****Rapporteur : Monsieur DELAVIE**

L'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au SMICVAL prévoit, après l'approbation du compte administratif par le conseil syndical, un dispositif spécifique d'affectation budgétaire en section d'investissement de la totalité ou d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent.

Considérant qu'en M14, le résultat n-1 doit faire l'objet d'une affectation :

- soit lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement ;
- soit lors du budget supplémentaire si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés postérieurement.

L'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement est ainsi, conformément à cette instruction, affecté :

- en priorité à la couverture du déficit de fonctionnement antérieur le cas échéant,
- puis à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser,
- éventuellement à l'autofinancement complémentaire de la section d'investissement,
- à la section de fonctionnement, pour le solde.

Considérant que la Commission Finances s'est réunie le 09 février 2018 et a émis un avis favorable,

La situation financière du compte administratif 2017 telle que présentée fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Pour mémoire	
Excédent investissement antérieur reporté (c/001)	99 784.65 €
Excédent antérieur reporté (c/002)	2 549 522.69€
Résultat de fonctionnement au 31/12/17	530 827.09 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/17	3 080 349.78€
Résultat d'investissement au 31/12/2017	-516 253.42 €
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/16	-416 468.77 €
Restes à réaliser en dépenses	670 036.38 €
Restes à réaliser en recettes	505 262.20 €
Solde des restes à réaliser	-164 774.18 €
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit de la section d'investissement (c/1068)	581 242.95 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Report à nouveau créditeur en section de fonctionnement (c/002)	2 499 106.83 €

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180321-2018-05-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	c/002 2 499 106.83 €	c/001 416 468.77€	c/1068 581 242.95 €

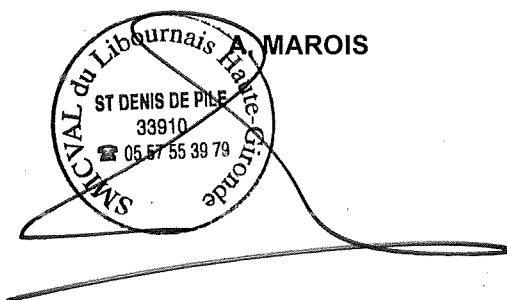
Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au 31 décembre 2017.

Entendu l'exposé du Rapporteur et après avoir pris connaissance des éléments, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents, (31 délégués présents, sur 48 délégués en exercice), dont 2 procurations, accepte l'affectation du résultat décrite ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A SAINT DENIS DE PILE, le 21 mars 2018

Le Président,

MARQUIS



Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180321-2018-05-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018